

Le proviseur
aux
PP de 2GT, 2pro, 1G et 1^{ère} techno
Psychologues, secrétaires des élèves et CPE en copie

Les élèves de seconde qui souhaitent une demande de changement de trajectoire **peuvent postuler en première professionnelle (y compris vers une autre filière pro)**. Ils doivent impérativement se manifester afin que vous puissiez compléter le fichier fiche passerelle 2024 ci-joint. Sans quoi ils ne pourront pas bénéficier d'une éventuelle bonification dans AFFELNET

- Ce fichier doit être complété pour chaque vœu (si différentes filières)
- Vous devrez vous assurer que ces vœux ont bien été confirmés sur pronote (pour les 2GT) par les parents avant les conseils de classe.
- Vérifier l'intitulé de la formation (des erreurs d'affectation peuvent se produire si l'intitulé est fantaisiste)
- Il convient également de bien identifier l'établissement demandé ainsi que la ville (et s'assurer qu'il propose bien la formation demandée si hors Argouges)
- Le PP doit compléter la case « avis du professeur principal » et demander au psychologue (Mme WARENGHEM pour les 2GT et Mme BIONDI pour les 2pro) qui suit le niveau de compléter la sienne. Pourquoi pas également renseigner l'avis d'un autre professeur de la classe
- Le PP transmet les fiches complétées au secrétariat des élèves (secretariat@argouges.fr) en précisant dans le nom du fichier : filière demandée (ERPC, MMV...) suivie du nom de l'élève et sa classe d'origine
- **Les fichiers passerelles sont à transmettre (en format numérique) avant le mardi 07 mai au secrétariat des élèves.**
- Vous devrez vous assurer que ces vœux ont bien été confirmés sur pronote (pour les 2GT) par les parents avant les conseils de classe.
- Il ne faudra pas oublier la fiche AFFELNET (qui concerne également le technologique) qui vous sera transmise en version papier publipostée (pour les 2GT) **le lundi 29 AVRIL dans votre casier**. Cette fiche AFFELNET sera récupérée par mes soins (ou les autres présidents de conseil de classe) en fin de conseil de classe. Elle devra être bien renseignée et signée des parents.

Bien à vous,



FARAONE Gilo

Proviseur

<https://argouges.ent.auvergnhonealpes.fr/>

PS : ces éléments sont également en ligne sur la page d'accueil de l'ENT pour info aux parents d'élèves

Fiche Passerelle - Rentrée 2024
Accès en 1^{re} professionnelle
Des établissements publics de l'Education nationale

1**Identité et scolarité actuelle de l'élève**

Nom :		Prénom :	
Date de naissance			
INE (9 chiffres et 2 lettres)			
Scolarité suivie en 2023-2024 : (à cocher ☒)	☐	2 ^{de} GT	Enseignements optionnels :
	☐	2 ^{de} professionnelle	Famille de métiers ou spécialité :
	☐	1 ^{re} professionnelle	Spécialité :
	☐	1 ^{re} G ou 1 ^{re} Techno.	Enseignements de spécialité ou série :
	☐	Dispositif MLDS (si la dernière classe suivie dans sa totalité correspond au palier 2 ^{de})	Dernière classe suivie avant le dispositif MLDS :
Lycée fréquenté en 2023-2024	Nom : Ville : Courriel :		

2**Vœu de l'élève**

Spécialité de 1 ^{re} professionnelle demandée	Lycée professionnel ou LPO demandé

- L'établissement d'origine veillera à ce que les demandes formulées par l'élève soient identiques à celles qui sont renseignées sur la fiche préparatoire à la saisie et celles qui sont saisies dans AFFELNET Lycée.
- Consigne : Afin de garantir la continuité scolaire du candidat dans son établissement, le vœu « montant » des élèves de 2^{de} pro doit être saisi dans AFFELNET Lycée.
(vœu montant = 1^{re} pro dans le même établissement liée à la spécialité ou famille de métiers de la 2^{de} pro)

3

Etablissement d'origine

Avis du professeur principal ou de l'enseignant assurant le suivi de l'élève*Préciser ce qui permettra à l'élève de réussir ce changement de parcours (compétences, motivations, démarches)***Avis du psychologue de l'Education nationale****Avis synthétique du chef d'établissement d'origine**

- L'établissement d'origine transmet en format numérique (pdf) la fiche accompagnée des bulletins de l'élève de l'année en cours à l'établissement demandé **au plus tard le 15 mai 2024**.
- Il saisit en parallèle le vœu du candidat dans AFFELNET Lycée dans les délais définis par le calendrier de l'affectation.

Date :

Nom du chef d'établissement d'origine signataire :

4

Etablissement d'accueil

Avis du lycée d'accueil :☐

Avis favorable

☐

Avis défavorable

- L'établissement d'accueil transmet la fiche complétée à l'établissement d'origine. Les fiches doivent être à la disposition des corps d'inspection.
- Pour tous les candidats : l'établissement d'accueil renseigne la liste des avis transmise par la DRAIO et la lui envoie à : ce.saio-affectation@ac-grenoble.fr pour le **mardi 28 mai 2024**

Attention : en cas de non instruction du dossier ou en cas d'absence d'avis
la candidature de l'élève fera l'objet d'un refus d'affectation

Date :

Nom du chef d'établissement d'accueil signataire :